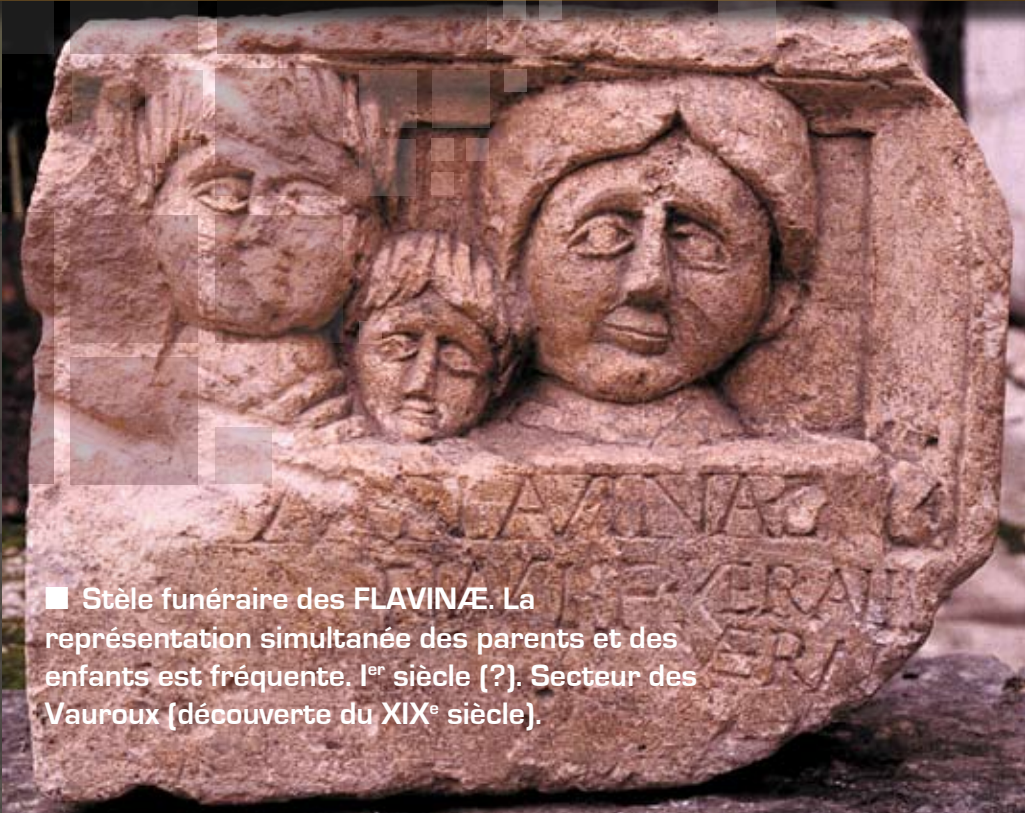


# Les « villes des morts »



■ Stèle funéraire des FLAVINÆ. La représentation simultanée des parents et des enfants est fréquente. I<sup>er</sup> siècle (?). Secteur des Vauroux (découverte du XIX<sup>e</sup> siècle).



■ Tombe individuelle à inhumation. Cette femme adulte a été déposée dans le fossé qui borde une voie empierrée. Présence probable d'un coffrage en bois. Milieu IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. Site de la Courtille.



■ Squelette complet d'un fœtus et/ou nourrisson décédé autour de la naissance, inhumé dans un vase. L'inhumation du tout-petit, fœtus, nouveau-né ou nourrisson, est une tradition bien établie dans le monde romain. Ces bébés sont généralement enterrés en dehors des espaces funéraires dédiés aux autres membres de la communauté. À Autricum, aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère, dans le secteur Reverdy, ces tout-petits étaient inhumés dans des vases.



■ Vase à crémation en cours de fouille contenant les ossements brûlés d'un adulte accompagnés de quatre fibules (deux en fer, deux en alliage cuivreux). Dans la fosse de dépôt du vase cinéraire, furent d'abord déposés un miroir rectangulaire, une monnaie et quatre perles en ambre. I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Site Nicole-Casanova.



■ Tombe individuelle à inhumation. Le défunt est déposé dans un coffre en bois. Des offrandes sont déposées dans deux petites niches latérales : un poulet dans une assiette, une côte de bœuf, de la boisson dans des gobelets. IV<sup>e</sup> siècle. Rue Saint-Barthélémy.



■ Fosse commune. Vers les années 270-280, les corps de plus d'une centaine d'hommes, de femmes et d'enfants sont déposés dans une très grande fosse (plus de 40 m de long). Cette sépulture plurielle résulte vraisemblablement d'une épidémie que la collectivité a dû gérer dans l'urgence. Site dit «de Saint-Martin-au-Val».

**Les nécropoles gallo-romaines,** situées à l'extérieur de la ville et le long des voies d'accès, sont mal connues pour les premiers siècles de notre ère.

Des découvertes récentes permettent de mieux documenter les pratiques funéraires lors du changement d'ère. La pratique de la crémation est prédominante, seuls les enfants jeunes – dont ceux morts autour de la naissance – sont inhumés.

La pratique de l'inhumation se généralise à partir des III-IV<sup>e</sup> siècles et devient la nouvelle règle. Comme l'emprise de la ville à cette période s'est réduite, certains lieux d'inhumation s'installent alors dans des secteurs occupés auparavant par des habitats.

À la fin de l'Antiquité, certaines tombes sont aménagées dans les fossés bordiers des voies, en dehors de tout lieu consacré.